



Septembre 2022

Vous n'avez pas embarqué pour votre vol aller – que se passe-t-il concernant votre vol retour ?

Vous avez réservé un vol aller-retour pour vos vacances, mais suite à un changement de programme, vous comptez prendre uniquement le vol retour, sans avoir embarqué pour le vol aller ? Attention, il se peut que votre compagnie aérienne annule votre vol pour cause de "no-show".

En effet, de nombreuses compagnies aériennes stipulent dans leurs conditions générales de transport que les vols réservés peuvent être utilisés uniquement dans l'ordre indiqué sur le billet.

Conclusion : si un passager ne prend pas son vol aller (ou une partie de celui-ci) sans en informer à l'avance la compagnie aérienne, le vol retour (ou le vol de correspondance) peut lui être annulé, ou encore des frais supplémentaires peuvent lui être demandés (par exemple, une taxe forfaitaire ou la différence pour acheter un billet simple).

Il existe cependant des compagnies aériennes où il en va autrement, et dont la réservation du vol aller et celle du vol retour sont considérées comme deux réservations distinctes et où la non-utilisation du vol aller n'a pas d'impact sur la validité du vol retour.

Les cas de "no-show" n'étant pas régis par le règlement européen sur les droits des passagers aériens (CE) n° 261/2004, nous vous conseillons donc de lire attentivement les conditions générales de transport des compagnies aériennes concernant leur politique de « No-show ».

A propos de nous – www.cecluxembourg.lu

Le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg (CEC Luxembourg) GIE fait partie d'un réseau de 29 Centres Européens des Consommateurs dans l'Union Européenne, ainsi qu'en Islande et en Norvège (European Consumer Centre Network – ECC-Net). Nos services sont gratuits.

Le CEC Luxembourg est un Groupement d'Intérêt Economique créé par l'État luxembourgeois et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC). Le CEC est soutenu financièrement par la Commission européenne, l'Etat luxembourgeois (Ministère de la Protection des consommateurs) ainsi que par l'ULC et est compétent concernant la protection des consommateurs en Europe et dans les litiges transfrontaliers.

Contact Presse

Pauline Champenois, Chargée de Communication au [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](http://www.cecluxembourg.lu)

Mail : champenois@cecluxembourg.lu - Tél.: +352 26 84 64 617 - GSM : +352 661 349 235

Cédric Arnasalon, Juriste au [Centre Européen des Consommateurs Luxembourg](http://www.cecluxembourg.lu)

Mail : arnasalon@cecluxembourg.lu - Tél.: +352 26 84 64 603 - GSM : +352 621 408 974